

COMPTE-RENDU DE RÉUNION N° 2-2024

Date :	29/11/2024	Heure :	10H00
Lieu :	Salle Bil Toki	Présents :	Nathalie Zaskurski Jean-Luc Védutelli Michel Sardain Philippe Brément Daniel Boulon
		Absents excusés :	Anne-Marie Plassin Josiane Arriau Michel Sau
		Copie(s) :	

INTRODUCTION : le Président introduit l'ordre du jour

Ordre du jour :

1. Mise à jour des statuts
2. Rédaction d'un règlement intérieur
3. Projets à venir
4. Date de l'AGO
5. Divers

En l'absence de la secrétaire, Nathalie se propose de rédiger la synthèse du CR.

1. RAPPORT DE SYNTHÈSE

Les points de l'ordre du jour ont été débattus en commençant par :

Divers et projets à venir :

- mise au calendrier des différents moments de convivialité pour les choristes
 - pot de fin d'année le lundi 23 décembre après la répétition (l'heure de début de répétition a été discutée, sans qu'aucune décision n'ait été prise)
 - galette des rois le lundi 6 janvier 2025 après la répétition
- préparation de l'accueil de la chorale Atzulai : chants à définir par Daniel, repas tous ensemble (apéro dînatoire)
- projets à venir :
 - chanter avec le chœur féminin Vocanti de Bayonne : date non encore fixée
 - participer au festival Koruak le 25 octobre 2025 : Daniel travaille encore sur le répertoire
 - se produire le 12-13 avril 2025 à l'inauguration du théâtre de Bidart (les modalités seront vues ultérieurement avec la Mairie lors de réunions)
- transfert de Nathalie à Jean-Luc de la relation sponsoring (une discussion en aparté a été définie et d'autres points seront abordés plus tard)

Date AGO :

La date a été fixée au jeudi 23 janvier 2025.

Pour le déroulement, la discussion s'est orientée sur plusieurs propositions, soit de la faire comme d'habitude dans la salle Bil Toki avec un repas traiteur à la fin, soit d'aller au restaurant après ou soit de la faire dans un restaurant ce qui permettrait de tout regrouper au même endroit ; plusieurs lieux ont été évoqués, un a retenu notre attention (le Fast Hôtel de Bidart).

Il faut d'abord étudier la faisabilité de ce projet en se renseignant sur place.

Dans un second temps, il faudra lancer les invitations pour connaître le nombre de participants. À ce sujet, il a été question de savoir si nous inviterions des personnes supplémentaires, comme les choristes qui ont quitté la chorale en septembre, les invités exceptionnels et les conjoints non membres (repas sera payant).

Statuts :

Un dépoussiérage des statuts a été réalisé sur les articles 2-3-8-9-11. Après l'AG de janvier, ils seront envoyés à la sous-préfecture de Bayonne pour enregistrement.

Règlement intérieur :

Une mise à jour du règlement intérieur (pré rédigé par Michel Sardain) a été faite. Ce règlement sera mis en ligne sur notre site bogaboga.fr dans l'espace choriste.

2. ACTIONS À RÉALISER

Boissons : faire le point sur le stock de boissons ; en racheter si besoin auprès du caviste « Auhentika'V ». Personne n'a été désigné pour cette tâche.

Nourriture : Michel Sardain s'en charge

- 23 décembre et le 6 janvier, commander respectivement à La Licorne les tartes aux pommes et les galettes ;
- Atzlulai, commander à Carlier Traiteur des amuse-bouches pour un apéro dînatoire + un bouquet de fleurs pour la cheffe de chœur.

Nous avons décidé de privilégier nos sponsors comme fournisseurs de nos agapes.

Fast Hôtel de Bidart : voir si possibilité de faire l'AG et le repas dans ce lieu. Demander un devis pour le repas (un montant de 30 €/pers serait l'idéal). Nathalie se charge de cela.

Création d'un sondage par Nathalie : afin de connaître le nombre de personnes présentes à l'AGO, un courriel sous forme de sondage (présent - absent) sera envoyé à tous les choristes, les 3 ex-choristes (Émilie, Michèle, Martine), les adhérents du Boga Festif, ainsi qu'à 3 invités (François Dufau, Gérard Miégeville et Michel Garicoïtz).

PROCHAINE REUNION LE (date et heure) : non fixée